

La charte du club : des valeurs fondatrices

L'Entreprise s'engage à promouvoir, au sein de son entreprise et auprès de ses partenaires extérieurs, la diversité, la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), l'égalité des chances à l'embauche et dans l'emploi.

Elle porte avec les autres membres du Club des 1000 les valeurs qui concourent à la performance globale de l'entreprise et agit pour devenir une

• ENTREPRISE RESPONSABLE qui

- Véhicule les bonnes pratiques en matière de ressources humaines, d'organisation du travail et de management,
- Prend en considération les conséquences de ses décisions en œuvrant en faveur d'un avenir durable,
- Agit dans un esprit de codéveloppement avec son environnement (Société, monde économique, institutions, territoires...)

2) ENTREPRISE APPRENANTE qui

- Permet à ses salariés de monter en compétences et de valoriser leur expérience, pour renforcer l'employabilité de son capital humain et pour assurer la bonne transmission des savoirs
- Accompagne les créateurs – forces vives de l'économie demain - dans le développement de leur entreprise, tout en les sensibilisant/formant à la performance globale,
- S'ouvre au monde éducatif (collèges, lycées, écoles, universités, enseignants...), en favorisant les relations en lien avec l'entreprise (visites, échanges, découverte...), ou en participant au jury d'exams,
- Participe à l'insertion sociale et professionnelle en mettant en œuvre toute action pouvant contribuer à celle-ci (stage, apprentissage, parrainage...)

3) ENTREPRISE ENGAGÉE qui

- S'appuie dans sa culture et auprès de ses salariés sur un ensemble de valeurs, et une éthique favorable à l'égalité professionnelle, la non-discrimination à l'embauche et dans l'emploi, l'emploi de travailleurs handicapés...
- Porte ces valeurs et bonnes pratiques dans son environnement,

Et valorise ainsi pleinement l'image et le rôle de l'entreprise en tant qu'acteur socioéconomique influent

CLUB DES 1000 Entreprises Citoyennes d'Auvergne



L'Entreprise Sociale et Performante

Nom : Club des 1000 entreprises Citoyennes d'Auvergne

Surnom : « Club des 1000 »

Création : Février 2005

Lieu de naissance : CCI Puy-de-Dôme et CCI Auvergne

Origine : Des dirigeants d'entreprises, élus consulaires réunis en mandature, veulent montrer une autre image de l'entreprise : plus citoyenne, apprenante, éthique. La charte, acte fondateur du club, rassemble rapidement 1 000 signataires, le club est lancé !

Combien : 113 dirigeants et environ 600 établissements

Taille : Large spectre d'entreprises, de la plus petite (TPE, PME) à la plus grande entreprise (+ de 500 salariés, CAC 40)

Secteur d'activité : Ouverture totale à tout secteur, de l'industrie au tertiaire.

Valeurs :

- Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)
- Égalité des chances à l'embauche et dans l'emploi
- Diversité (RH, relations avec le monde éducatif, de l'insertion, handicap, égalité professionnelle, illettrisme, santé, sécurité, conditions de travail,

Les valeurs ne valent rien sans action... c'est pourquoi le Club développe un programme annuel d'actions (environ 1 à 2 actions / mois) selon les axes de sa charte, en s'appuyant sur ses membres et ses partenaires pour diffuser ce message positif !

SEMAINE REGIONALE DE LA DIVERSITE

Semaine complète de manifestations les années impaires (2011, 2013 et 2015) dans toute l'Auvergne pour mettre en lumière **la diversité comme source de développement et de performance de l'entreprise.**

Thématiques abordées : visites d'entreprise, jobdating à l'aveugle, intergénérationnel, forums égalité, illettrisme, insertion par l'activité économique (IAE), formation dirigeants, handicap...

Résultats 2015 : 1 000 participants, 65 partenaires mobilisés, 23 manifestations sur les 4 départements d'Auvergne et 13 villes couvertes.

CERCLE DE L'INNOVATION SOCIALE Groupe de réflexion interne regroupant dirigeants de TPE, PME, grosses entreprises et chercheurs pour expérimenter une solution souple, pas chère, non chronophage et déployable dans grande et petite entreprise pour résoudre une problématique sociale de l'entreprise. **1^{er} cercle : « TANDEM »** création d'un binôme jeunes/anciens pour optimiser la transmission de compétences (futur contrat de génération) ; **2^{ème} cercle : LA CONCIERGERIE SOLIDAIRE** offre des services du quotidien (blanchisserie, repassage, livraison panier fruits/légumes, lavage auto...) aux salariés de 12 entreprises volontaires du club via une plateforme mutualisée (conciliation temps de vie professionnelle et personnelle). **Le 3^{ème} cercle travaille sur un outil numérique facilitateur dans les relations des dirigeants AVEC LE MONDE DU HANDICAP.**

RENCONTRES D'EMPLOI et RESEAU **CARREFOUR DES METIERS** (18 éditions) sur un secteur d'activité (nettoyage en 2015, restauration en 2016). **JOB DATING** en faveur des travailleurs handicapés, sur la base du cv compétences, à l'aveugle ou via la méthode de recrutement par simulation (MRS), simulations d'entretiens... Le club met en œuvre et teste de nouvelles manières de recruter. **RENCONTRE CITOYENNE** d'un chef d'entreprise vers un public en demande d'emploi accompagné pour décrypter les usages, les métiers, le fonctionnement de l'entreprise. **A LA RENCONTRE DES ENTREPRENEUR(E)S** met en relation étudiants et chefs d'entreprise sur la base de débats thématiques sur l'entrepreneuriat. **CHAMPIONNAT ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE** : les membres du club évaluent et désignent un lauréat dans la catégorie « RH et diversité » pour récompenser les mini-entrepreneurs des lycées/collèges de la région. **CLUB D'INER DEBAT, DEJ' DES 1000, AFTERWORK ETHIC** réunissent les membres pour échanger autrement, dans un cadre convivial et instructif. **L'EMISSION DE RADIO « DANS LE 1000 »** sur Radio Campus (93.3 FM) donne la parole aux chefs d'entreprise socialement responsables pour montrer une autre image de l'entreprise.

CONCOURS L'ENTREPRISE RESPONSABLE Objectif : dénicher et récompenser les bonnes pratiques sociales des entreprises de l'Auvergne. Et aussi : café éco, journée thématique, ciné-débat ...

Rejoignez-nous comme vous préférez !

- **Cotisation :** 100€ (- de 250 salariés), 500€ (entre 250 et 500) et 1 000€ (+ de 500).
- **Don en mécénat social :** crédit d'IS de 60% (reconnaissance d'intérêt général).
- **Parrainage d'action(s) :** soutenez **une action de votre intérêt !**

CONTACT Club des 1000 entreprises citoyennes d'Auvergne

ZA les Vignettes, rue du Colombier, 63400 Chamalières

Tél. 04 73 28 19 16 – Mob. 06 64 14 57 43

Email : yannkappes@club-des-1000.fr